

# Explication des comptes 2021

## Nos capitaux propres : 246 883 € (+ 4 %)

- Durant 2021, nous avons **créé 32 actions à l'occasion du nouveau projet sur la Biocoop « Les 7 épis » de Mellac**. Parallèlement **16 actions ont été supprimées, suite au retrait de 9 actionnaires**, principalement des ex-actionnaires de Toit Solaire Mellac. Au résultat, **une augmentation de 4 352 € de notre capital social**. À noter le retrait d'une ancienne actionnaire de Toit Solaire Mellac, qui n'a pas souhaité être remboursée de son action, ce qui fait que notre SAS est propriétaire d'une de ses propres actions. Enfin en 2021, **certaines « gros » actionnaires (dont les 7 épis) ont aussi souhaité retirer tout ou partie de leurs actions**, mais elles ont été reprises par d'autres actionnaires, donc sans impact sur notre capital.
- En 2021, **l'inflation a été de 1,6 %**, soit 1 % en moyenne depuis la création de la société. Aussi, cette année nous devrions vous proposer de passer **la valeur de nos actions à 282 €**. Nous vous proposons en fait **de diviser cette valeur par 4 pour parvenir à 70 €**. Plus d'explications dans la note dédiée.
- Du fait de notre labellisation ESS, nous avons **une nouvelle réserve statutaire obligatoire**, correspondant à 20 % de nos résultats, soit **1 962 € pour 2020**. De plus, cette réserve, comme la réserve légale **sont impartageables**, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent venir augmenter notre capital social, ni être distribuées aux actionnaires.
- L'année dernière, dans notre passif, nous avons **une « dette financière » de 8 397 € qui correspondait aux soultes prévues pour les anciens actionnaires de Toit Solaire Mellac**, du fait de la différence de valorisation de nos deux sociétés. **Suite à leur distribution, il reste 1 704 €**, dont 96 € pour des soultes non encaissées par leurs bénéficiaires. Les 1 608 € restants correspondent aux **soultes auxquelles certains actionnaires ont renoncées, au profit de notre société**. Notre souhait est de faire apparaître ces dons dans nos réserves impartageables dès l'année prochaine.
- Dans les actifs vous trouverez **un compte courant d'un montant de 41 578 € correspondant à notre provision pour retrait**, permettant la sortie des actionnaires dès leur 4<sup>e</sup> année. Nous arrivons à peu de choses près au plafond de cette provision (1/5 de notre capital social).



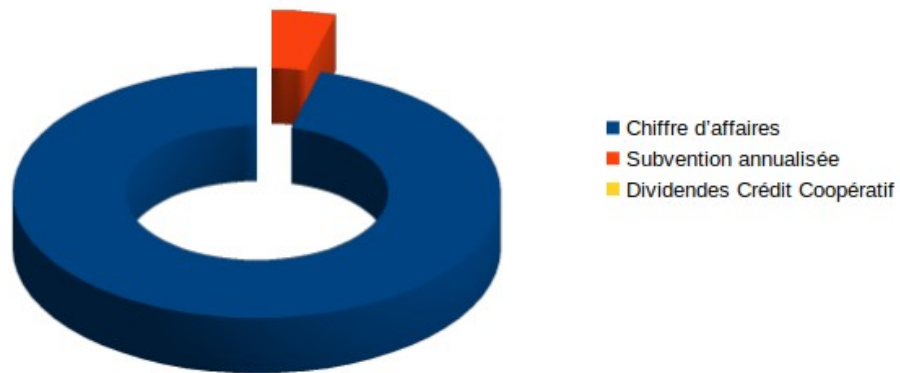
*L'achat d'un « nounours » est apparu dans les dépenses de l'année 2021...  
Action militante prônant l'introduction des ours en Bretagne ? Président  
retombant en enfance ? **La réponse durant l'AG le 14 mai !***

Si vous ne venez pas à l'AG et que vous avez des questions concernant nos comptes : [contact@oncime.com](mailto:contact@oncime.com)

## Notre résultat net : 6 554 € (- 33 %)

- **Notre chiffre d'affaires a diminué de 11 % pour atteindre 27 176 €.** Cette diminution ne concerne en fait que l'électricité vendue à Enercoop (1<sup>re</sup> centrale de Mellac), qui a même diminué de 29 %. Plusieurs raisons à cela. D'abord un retard de facturation qui fait que **le dernier trimestre de 2021 n'a pas été comptabilisé.** Ensuite le remplacement tardif par notre prestataire de **l'onduleur volé en pleine période estivale** et le fait que l'année de comparaison (2020) a été particulièrement productive. La diminution réelle de CA de cette centrale, en comptant le dernier trimestre, est de l'ordre de 18 %. Dans l'avenir des outils de mesure connectés nous permettrons de suivre plus précisément ces évolutions.
- Au global, nos frais de fonctionnement ont peu évolué par rapport à l'année dernière, mais ceci cache certains changements significatifs, dont une nouvelle **augmentation des honoraires de notre comptable (+ 33 %).**
- La **finalisation de la fusion** a occasionné des frais inhabituels (dernière facture Finacoop, frais d'enregistrements, envoi soultes...).
- Une nouveauté est **notre adhésion au GETS (pour « Groupement d'Employeurs de TransitionS »),** car nous avons commencé à donner du travail à temps partiel à une secrétaire comptable (pour 1 491 € sur 2021). Cela devrait devenir notre 1<sup>re</sup> charge de fonctionnement dès l'année prochaine (> 3 600 €).
- D'un autre côté, **nous n'avons pas eu à payer d'animations à BEC en 2021,** puisqu'elles n'ont pas été possibles du fait de la situation sanitaire. Pour cette même raison, nos frais de communication et de réception restent faibles. De même, **les frais de maintenance restent bien en dessous de ce que nous avons prévu (670 € vs ~ 1 900 €).** Et de nouveau pour des raisons de facturation tardive, le loyer du toit de la Biocoop « Les 7 Épis » de Mellac (~ 238 €) et la TURPE (taxe Enedis de 43 €) n'ont pas été comptabilisés en 2021.
- Autre fait notable, **notre résultat financier est nul en 2020.** Notre épargne est constituée de Parts du Crédit Coopératif, qui rémunère annuellement ses sociétaires via la distribution de dividendes. **Or aucun dividende n'a été versé en 2021** du fait de la situation critique du Crédit coopératif en 2020. Ceci n'est pas négligeable étant donné l'importance de notre trésorerie suite à la fusion. **On peut évaluer la perte à ~ 700 €.** De quoi aussi rappeler **l'importance de ne pas « sur-capitaliser »**, car notre provision pour retrait constitue déjà une importante somme d'argent « dormant » à la banque.
- Nos **amortissements ont faiblement augmenté pour atteindre 11 078 € (+ 3 %)** La nouvelle centrale de Mellac a été installée fin 2021, bien que ses premiers loyers seront pour 2022.
- Tout cela nous mène à **un résultat net de 6 554 €, bien inférieur à celui de l'année dernière (- 33 %).** En conséquence **notre impôt sur les sociétés** a aussi diminué du même ordre **pour parvenir à 1 157 €.**

### Nos revenus 2021 imposables

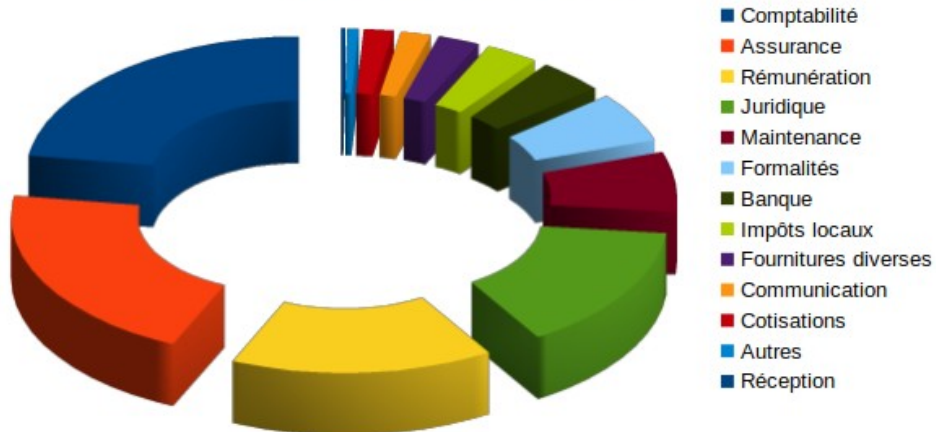


### Utilisation de nos revenus

- Frais de fonctionnement
- Amortissements
- Impôts sur les sociétés
- Résultat net



### Nos frais de fonctionnement



Si vous ne venez pas à l'AG et que vous avez des questions concernant nos comptes : [contact@oncime.com](mailto:contact@oncime.com)